

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025



MOTO-CLUB: TOULOUSE MOTO SPORT

E-MAIL: toulouse-moto-sport@wanadoo.fr

TÉLÉPHONE: 06/03/10/31/21

ORGANISATEUR TECHNIQUE: CASTANI PIERRE (PRESIDENT)

N° D'ÉPREUVE FFM: 37

DATE: 18 / 05 / 2025

LIEU: GAILLAC TOULZA

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	FAIVRE JOEL	Licence : 009935
Directeur de course adjoint -----	RAYNAUD PIERRE	Licence : 226309
Délégué(s) FFM -----	CASSIN JEROME	Licence : 062806
Membre du Jury -----	SICARD ALAIN	Licence : 022282
Membre du Jury -----	PLATERO FREDERIC	Licence : 019704
Commissaire technique responsable -	GIGAN INGRID	Licence : 366070
Responsable du chronométrage -----	FFM	Licence :

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Format de l'épreuve (cochez la case correspondante) :

- 24MX TOUR** : ELITE INTER MX1 + ELITE INTER MX2 + JUNIOR + MX ESPOIRS 85
- ELITE INTER MX1 + ELITE INTER MX2 + COURSE ANNEXE:** [voir règlement particulier en annexe]
- JUNIOR + MX ESPOIRS 85**

	ELITE INTER MX1	ELITE INTER MX2	JUNIOR	MX ESPOIRS 85
DÉLÉGUÉ FFM	Jérôme CASSIN - Licence 062806		Thibault GIACOMI - Licence 193757	
AGE DES PILOTES	15 ans minimum		13 ans à 17 ans*	11 ans à 15 ans*
LICENCES	NCO/Inter/Inter Jeune/LUE/NJ3 + wild-cards		NCO / NJ / Inter Jeune / LUE	
CYLINDRÉES	Classe 3 & 4	Classes 2 et 250cc 2T	125cc 2T	66cc à 85cc
PLAQUES ET NUMÉROS	1	<small>CLASSE 2</small> 2 <small>250 CC 2T</small> 2	125	85

*La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Les pilotes ne devront pas dépasser la limite d'âge maximum au cours de l'année.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale + pour les juniors/espoirs : protections des coudes/épaules/genoux à la norme EN 1621-1.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Dr Mare**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche **PURPAN**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **30MM**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **LIEU DIT OURSAS**

Adresse **31550 GAILLAC TOULZA**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1700m**

Largeur minimum de la piste **6 m**

Largeur de la grille **40 m**

Longueur de la ligne droite de départ **85 m**

Nombre d'OCP* **20**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**

En manche : **45**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 28/01/2025



VISA DE LA LIGUE

DATE: 30/01/2025



VISA DE LA FFM

DATE: 24/02/2025

NUMÉRO: 25/0168



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 COUPES DE FRANCE MIX NATIONAUX



MOTO-CLUB: TOULOUSE MOTO SPORT

E-MAIL: toulouse-moto-sport@wanadoo.fr

TÉLÉPHONE: 06/03/10/31/21

ORGANISATEUR TECHNIQUE: CASTANI PIERRE (PRESIDENT)

N° D'ÉPREUVE FFM: 37

DATE: 18 / 05 / 2025

LIEU: GAILLAC TOULZA

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	FAIVRE JOEL	Licence : 009935
Délégué FFM	GUEDON MARC	Licence : 029982
Membre du Jury	SICARD ALAIN	Licence : 022282
Membre du Jury	PLATERO FREDERIC	Licence : 019704
Commissaire technique responsable	GIGAN INGRID	Licence : 366070
Responsable du chronométrage	FFM	Licence :

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Seules la (les) catégorie(s) dont la case est cochée est (sont) prévue(s) sur l'épreuve.



MOTOCROSS NATIONAL 125

MOTOCROSS NATIONAL 250

MOTOCROSS NATIONAL 450

DÉLÉGUÉ FFM	Marc GUEDON - Licence 029982	Patrick MALRIC - Licence 016304	LQUINCE-LEGER (016304) et B.BLAUDY (069604)
AGE MINIMUM	18 ANS (dans l'année)	13 ANS (en 125) / 15 ANS (en 250)	15 ANS
LICENCES	PILOTES TITULAIRES D'UNE LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA FFM : INTER / LUE / NJ / NCO		
CYLINDRÉES	125 CC 2T	CLASSE 2 ET 250 CC 2T	CLASSES 3 ET 4
PLAQUES ET NUMÉROS	125	CLASSE 2 250 250 CC 2T 250	450

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Dr Mare**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche **PURPAN**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **30MM**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **LIEU DIT OURSAS**

Adresse **31550 GAILLAC TOULZA**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1700m**

Largeur minimum de la piste **6 m**

Largeur de la grille **40 m**

Longueur de la ligne droite de départ **85 m**

Nombre d'OCP* **20**

**Officiels Commissaires de Piste*

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**

En manche : **45**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **28/01/2025**



VISA DE LA LIGUE

DATE: **30/01/2025**



VISA DE LA FFM

DATE: **24/02/2025**

NUMÉRO: **25/0168**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: TOULOUSE MOTO SPORT

DATE: 18/05/2025

LIEU: GAILLAC TOULZA



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
samedi 17 mai			
10h00-18h00	Contrôles administratifs		
15h00-18h00	Contrôles techniques		
dimanche 18 mai			
08h00-08h15	Essais Libres	Elite MX2 GrA	15'
08h20-08h35	Essais Libres	Elite MX2 GrB	15'
08h40-08h55	Essais Libres	Elite MX1	15'
09:00-09h20	Essais Libres	Coupe de France MX National 125	20'
09h25-09h30	1 Test de départ	Elite MX2 GrA	5'
09h30-09h50	Essais Chronométrés	Elite MX2 GrA (18 Pilotes)	20'
09h55-10h00	1 Test de départ	Elite MX2 GrB	5'
10h00-10h20	Essais Chronométrés	Elite MX2 GrB (18 Pilotes)	20'
10h25-10h30	1 Test de départ	Elite MX1	5'
10h30-10h50	Essais Chronométrés	Elite MX1	20'
10h55-11h00	1 Test de départ	Coupe de France MX National 125	5'
11h00-11h20	Essais Chronométrés	Coupe de France MX National 125	20'
11h25-11h35	Tour de reconnaissance		10'
11h35-11h55	Repêchage	Elite MX2 (4 Pilotes)	15'+2T
11h55-13h10	Pause-Déjeuner		
13h15-13h25	Tour de reconnaissance		10'
13h25-13h55	Manche 1	Coupe de France MX National 125	25'+1T
14h00-14h10	Tour de reconnaissance		10'
14h10-14h40	Manche 1	Elite MX2	25'+2T
14h50-15h00	Tour de reconnaissance		10'
15h00-15h30	Manche 1	Elite MX1	25'+2T
15h30-15h40	Pause		10'
15h45-15h55	Tour de reconnaissance		10'
15h55-16h15	Manche	Pilotes non qualifiés	15'+2T

MOTO-CLUB: TOULOUSE MOTO SPORT

DATE: 18/05/2025

LIEU: GAILLAC TOULZA

<i>HEURE</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE(S)</i>	<i>DURÉE</i>
16h25-16h35	Tour de reconnaissance <input type="checkbox"/>		10'
16h35-17h05	Manche 2 <input type="checkbox"/>	Coupe de France MX National 125	25'+1T
17h10-17h20	Tour de reconnaissance <input type="checkbox"/>		10'
17h20-17h50	Manche 2 <input type="checkbox"/>	Elite MX2	25'+2T
17h55-18h05	Tour de reconnaissance <input type="checkbox"/>		
18h05-18h35	Manche 2 <input type="checkbox"/>	Elite MX1	25'+2T
18h45	Remise des Prix <input type="checkbox"/>		